

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1204 Démarches disciplinaires appliquées au traitement de l'actualité en sciences humaines			
Code	PERH1B24ACTU	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Sophie KILE SSE (sophie.killesse@helha.be) Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be) Marc DEP REZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1	20
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1	20
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

L'unité d'enseignement suit la logique du Référentiel du Tronc Commun en FHGES au sein duquel les cours d'histoire, de géographie et de sciences économiques et sociales sont associés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1			
Code	13_PERH1B24ACTUA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire propre à l'histoire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner). Pour le volet historique : focus sur les questions liées aux moments clés sur la colonisation.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : mise en oeuvre de la démarche historique indiquée dans le Tronc commun sur des questions relatives à la colonisation.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le développement des compétences pour réaliser des analyses disciplinaires de l'actualité est organisé sur la base de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Bibliographie déposée sur la plateforme.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les powerpoints seront déposés sur la plateforme ainsi que les articles à lire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait à travers une épreuve intégrée relative à la capacité d'analyser et d'appliquer la démarche des sciences humaines sur une question d'actualité et se traduit donc par une seule grille d'évaluation et une seule cote.

L'épreuve est orale. L'étudiant sélectionne une question d'actualité et doit préparer une analyse selon une perspective disciplinaire déterminée. Il a accès à l'ensemble des supports documentaires mobilisés lors de la formation. Il présente oralement son analyse disciplinaire. Les deux autres perspectives disciplinaires font l'objet de questions orales lors de la présentation.

La participation aux travaux dirigés pendant l'apprentissage compte pour 10% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Exo	90	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1			
Code	13_PERH1B24ACTUB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire propre à la géographie et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective géographique afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner). Pour le volet géographique : focus sur les questions spatiales en lien avec les risques naturels.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : mise en oeuvre de la démarche géographique indiquée dans le Tronc commun sur des questions relatives aux risques naturels.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le développement des compétences pour réaliser des analyses disciplinaires de l'actualité est organisé sur la base de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Le site de l'USGS

Le site Wovo (World Organization of Volcano Observatories)

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Le référentiel du Pacte d'excellence (FWB 2022)

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ressources postées sur Connected

Ressources postées sur prof.scienceshumaines.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait à travers une épreuve intégrée relative à la capacité d'analyser et d'appliquer la démarche des sciences humaines sur une question d'actualité et se traduit donc par une seule grille d'évaluation et une seule cote.

L'épreuve est orale. L'étudiant sélectionne une question d'actualité et doit préparer une analyse selon une perspective disciplinaire déterminée. Il a accès à l'ensemble des supports documentaires mobilisés lors de la formation. Il présente oralement son analyse disciplinaire. Les deux autres perspectives disciplinaires font l'objet de questions orales lors de la présentation.

La participation aux travaux dirigés pendant l'apprentissage compte pour 10% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Exo	90	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1			
Code	13_PERH1B24ACTUC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire propre à l'histoire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective économique et/ou sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner) sur base des thèmes du tronc commun.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : mise en oeuvre de la démarche des sciences économiques et sociales.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le développement des compétences pour réaliser des analyses disciplinaires de l'actualité est organisé sur la base de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Bibliographie déposée sur la plateforme.

Le référentiel du Pacte d'excellence (FWB 2022)

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait à travers une épreuve intégrée relative à la capacité d'analyser et d'appliquer la démarche des sciences humaines sur une question d'actualité et se traduit donc par une seule grille d'évaluation et une seule cote. L'épreuve est orale. L'étudiant sélectionne une question d'actualité et doit préparer une analyse selon une perspective disciplinaire déterminée. Il a accès à l'ensemble des supports documentaires mobilisés lors de la formation. Il présente oralement son analyse disciplinaire. Les deux autres perspectives disciplinaires font l'objet de questions orales lors de la présentation.

La participation aux travaux dirigés pendant l'apprentissage compte pour 10% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Exo	90	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).